



20/09/2021

Atelier 2

« Accessibilité, stationnement, cohabitation des usages »

Salle Fernand Pelloutier, Montpellier

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Présentation de l'atelier

Durée : 18h - 21h, salle Fernand PELLOUTIER, Montpellier

Intervenants :

- Nicole KLEIN, CNDP, garante du projet
- Jean-Pierre MASSINES, MHSC, Directeur projet stade Louis-Nicollin
- Nicolas LAVENU, SERM/SA3M, Responsable de secteur Service Métropole et Développement
- Julie FRÊCHE, Vice-Présidente de la Métropole de Montpellier, déléguée au Transport et aux Mobilités actives
- Laurent EQUILLE, bureau d'études INGEROP

27 participants

Accueil et animation : cabinet Institutions & Projets

Nicole KLEIN, CNDP, garante du projet

Rappelle que la CNDP veille à ce que les conditions du débat soient respectées et précise que les garantes peuvent être contactées par email.

Kevin DESSAGNE, animateur

Présente le fonctionnement de l'atelier dans le cadre de la concertation, les différents intervenants et l'ordre du jour.

Partie 1 - Le projet de stade, les procédures et le cadre réglementaire : où en sommes-nous ?

*Jean-Pierre MASSINES, MHSC, Directeur projet stade Louis-Nicollin, et Nicolas LAVENU, SERM/SA3M, Responsable de secteur Service Métropole et Développement présentent les **slides 7 à 11**.*

Thierry Jammes, président de la Fédération des aveugles de France Languedoc-Roussillon

Souhaite aborder la question des UFR (Usagers de Fauteuils Roulants) mais surtout celles des personnes lourdement handicapées qui sont accompagnées de chien d'assistance ; il se demande comment ces derniers seront accueillis dans le futur stade.

Concernant l'accessibilité, il souhaite que les véhicules GIHP trouvent toute leur place dans le nouveau projet, notamment en cas de congestion.

Pour terminer, il appelle à la vigilance du maître d'ouvrage vis-à-vis de la prise en compte des personnes handicapées au niveau des stations de tram concernées et l'entrée du stade.

Jean-Pierre MASSINES, MHSC, Directeur projet stade Louis-Nicollin

Concernant les chiens d'assistance, il rappelle qu'au stade de la Mosson, le club a un personnel dédié à l'accueil et au guidage des personnes handicapées et que ce sera aussi le cas au stade Louis-Nicollin. La question des chiens d'assistance sera partagée avec le cabinet Fontès.

Il souligne que le projet prévoit des accès par escaliers, et par ascenseurs, avec une volonté affirmée d'accueil des personnes handicapées.

Au sujet des véhicules GHHP, il confirme qu'ils auront un accès réservé au stade.

Nicolas LAVENU, SERM/SA3M, Responsable de secteur Service Métropole et Développement

Ajoute que les études d'aménagement de l'espace public dans l'environnement immédiat du stade commencent, avec pour objectif de concevoir des déplacements les plus simples possibles entre les stations de tramway Ecopôle, Boirargues et Bir Hakeim et le stade.

Bruno ARIZTOY Directeur de Carrefour

Souhaite savoir comment fonctionnera l'accès au stade compte tenu de la proximité immédiate de magasins tels que Carrefour.

Jean-Pierre MASSINES, MHSC, Directeur projet stade Louis-Nicollin

Explique comment le Club compte guider l'ensemble des supporters et des clients du MHSC dans l'accès au futur stade :

- Le Club et la Métropole travaillent sur une offre de transports en commun, complémentaires à la voiture afin de proposer des situations optimales du point de vue du temps passé dans les transports.
- Seront prévues des zones de parkings en dehors de la proximité immédiate du stade ; l'objectif étant de limiter l'engorgement des zones d'entrée du stade et des magasins alentour.

Les clients des magasins et les clients VIP du stade pourront donc bénéficier d'un accès confortable à la zone.

L'ensemble des spectateurs du stade, grâce au renforcement des transports en commun, à la mobilisation de différents parking extérieurs à la zone stade, ainsi qu'à des incitations commerciales, sera amené à changer ses habitudes d'accès au stade. Il rappelle par ailleurs qu'aujourd'hui 4000 personnes viennent en tram au stade de la Mosson.

Il conclut en assurant Mr Ariztoy de la volonté du Club, de la Métropole et de la SA3M, d'entretenir une démarche interactive avec Carrefour et les magasins alentour.

Ghislaine BINELLI, présidente de l'association du Fenouillet

Exprime sa lassitude face aux différents sites de relocalisation qui lui ont été présentés depuis plusieurs années, et sa réserve face à l'idée de se retrouver à proximité d'un stade.

Concernant l'accessibilité, elle craint la surpopulation sur la ligne 3 du tramway, notamment le samedi avec le stade et les commerces très fréquentés.

Elle se demande enfin dans quelle mesure un stade peut participer à « l'embellissement du quartier » et à la cohérence architecturale de la route de la Mer.

Kevin DESSAGNE, animateur, Institutions & Projets

Rappelle les ateliers du 29/09 consacré à la socio-économie, activités in stadia et projet de ZAC et du 30/09 sur l'architecture et l'intégration paysagère du stade qui pourront répondre aux interrogations exprimées par Mme Binelli.

Partie 2 – Desserte du stade et flux générés par le projet

*Julie FRÊCHE, Vice-Présidente de la Métropole de Montpellier, déléguée au Transport et aux Mobilités actives et Laurent EQUILLE, bureau d'études INGEROP présentent les **slides 13 à 19.***

Ghislaine BINELLI, présidente de l'association du Fenouillet

Se dit surprise de la comparaison entre la fréquentation d'un centre commercial, dont les clients arrivent et repartent entre 9h et 20h, et la fréquentation d'un stade, dont les pics de fréquentation sont concentrés sur des périodes brèves. Elle exprime ensuite des doutes quant à la fréquentation du stade à vélo.

Laurent EQUILLE, bureau d'études INGEROP

Précise que les matchs ont lieu à 70% le dimanche, 20% le samedi, et 10% le vendredi soir : ainsi la majorité des matchs ne correspond pas aux pics de fréquentation des zones commerciales.

Les études d'impact vont prendre en compte l'ensemble de ces éléments, l'objectif étant de limiter au maximum l'impact par des aménagements et des stratégies.

Julie FRÊCHE, Vice-Présidente de la Métropole de Montpellier, déléguée au Transport et aux Mobilités actives

Constate l'explosion de la pratique du vélo partout en Europe et assure que la pratique du vélo pour des trajets de moins de 9km, soit 20 mns, va continuer à se développer sur le territoire montpelliérain. Elle assure que les spectateurs se rendront au stade à vélo, grâce notamment à la mise en place de pistes cyclables larges, sécurisées, séparées de la chaussée automobile, adaptées à tous les publics, avec une bonne adhérence au sol, et à des stationnements sécurisés dans l'enceinte du stade.

Elle poursuit en rappelant qu'il y a 5 300 places à l'Arena et au Parc Expo, permettant aux gens de rejoindre le stade en 15 mns à pied et conclut sur le très fort potentiel en part modale pour les piétons et les cycles.

Gisèle BINELLI, présidente de l'association du Fenouillet

Indique que les étudiants des 2 résidences de sa zone utilisent en masse leurs voitures et se garent sur les parkings des commerces.

Jean-Pierre MASSINES, MHSC, Directeur projet stade Louis-Nicollin

Concernant l'accès des spectateurs à vélo au stade, soit 20 dates/an, il prend l'exemple du stade Yves du Manoir pour lequel il a travaillé. A l'époque, le vélo n'avait pas été pris en compte et aujourd'hui, le parvis est envahi par les 2 roues.

Nicolas LAVENU, SERM/SA3M, Responsable de secteur Service Métropole et Développement

Fait un retour d'expérience lors d'un débat mobile au stade de la Mosson, lors duquel, ont été exprimées des demandes de pouvoir accéder et stationner au stade en vélo cargo.

Concernant la problématique de Mme Binelli sur les véhicules des résidences étudiantes, il explique que cela relève de la mise en œuvre progressive de la politique des mobilités.

Didier PLANCHOT, Conseiller municipal Lattes

Constate tous les jours que le trafic est saturé sur l'entrée et la traversée de Lattes. Il redoute ce que cela devienne « infernal » les soirs de match, surtout les soirs où il y a aussi une programmation au Parc expo ou à l'Arena. Il aborde ensuite la question de la circulation quotidienne qui augmentera avec les habitants des immeubles en construction.

Pour finir, il demande quand sera construit le pont sur le Lez pour dévier le passage dans Lattes.

Laurent EQUILLE, bureau d'études INGEROP

Souligne que les problématiques de circulation actuelles sont bien connues mais que la mission du bureau d'études est de se projeter à l'horizon 2030 pour intégrer l'ensemble des trafics futurs prévisionnels sur le quart sud-est de la Métropole, en calculant ce trafic, évaluant son impact et proposant des solutions pour corriger celui-ci en acheminant ce trafic vers des axes plus structurants. Aujourd'hui le trafic de l'A709 va transiter via la voie rapide D66 aménagée pour évacuer facilement l'ensemble du trafic ; l'une des solutions serait de garder les usagers sur la D66 et de les renvoyer vers le parking le plus accessible, sans le renvoyer sur des départementales moins qualifiées (comme l'av. G. Frêche, la D172 et la D189).

Philippe CATTIN-VIDAL, Pérols

A bien noté la stratégie de la Métropole quant à la mutation des modes de transports de la Métropole avec la préférence donnée aux mobilités douces. Il se demande pourquoi les Péroliens n'ont pas été consultés sur la localisation du stade à Pérols.

Jean-Pierre RICO, maire de Pérols

En 2003-2004, il rappelle que la commune a donné à un aménageur la reconversion complète de cette partie du territoire. Il estime que le projet proposé par l'aménageur en remplacement du projet abandonné de centre commercial s'intègre très bien dans cette zone. Il ajoute que ces réunions de concertation permettent de bien comprendre les tenants et les aboutissants de projet entièrement porté par le privé et conclut en affirmant son soutien au projet de stade.

Thiphaine GROSSIN, aéroport de Montpellier

Souhaiterait en savoir plus sur les parkings qui seraient mis à disposition pour le futur stade, notamment le parking de l'aéroport.

Laurent EQUILLE, bureau d'études INGEROP

Rappelle que le parking phare est celui de l'Arena, avec une capacité suffisante pour répondre à la demande du stade.

Il précise, qu'en cas d'événement à l'Arena, les parkings de la gare, de l'aéroport, du Zénith pourraient être sollicités, avec un système de navettes gratuites.

Nicolas LAVENU, SERM/SA3M, Responsable de secteur Service Métropole et Développement

Complète en expliquant que l'optimisation des parkings existants est une priorité, plutôt que la création de nouveaux parkings. Par « parkings existants », il entend les parkings « institutionnels » comme ceux de la gare ou de l'aéroport, mais aussi les parkings des espaces tertiaires qui ne sont pas occupés le week-end, ou ceux des futurs logements de la Route de la mer.

Par rapport à la question des logements sur la Route de la mer, il précise que leurs futurs acquéreurs auront choisi pris leur décision en sachant qu'un stade allait être construit à proximité, ce qui peut constituer une opportunité pour ces nouveaux habitants et pour le Club.

Thomas SEGUY, Accompagnateur social au Département et supporter du MHSC

Concernant la mutualisation des parkings et l'engorgement de la zone, il souhaite connaître l'organisation les jours où il y aurait 3 événements en même temps : Arena, Zenith et match au stade.

Nicolas LAVENU, SERM/SA3M, Responsable de secteur Service Métropole et Développement

Explique qu'il s'agit là d'un cas extrêmement rare et que le dimensionnement des parkings ne doit pas être bâti selon ce scénario catastrophe, qui potentiellement se produirait tous les 4-5 ans. La stratégie est de mobiliser d'autres poches de stationnement existantes, comme l'aéroport, l'Asset center, les bureaux de la gare TGV... La politique d'ouverture des parkings pour les futurs bureaux est déjà en cours.

Julie FRÊCHE, Vice-Présidente de la Métropole de Montpellier, déléguée au Transport et aux Mobilités actives

Indique que dans ce cas de conflit d'usage extrême, des solutions de repli existent. Elle souligne qu'il ne faut pas sous-estimer la solution tramway et P+Tram, avec 9 parkings relais qui maillent le territoire et qui seront reliés au stade par le tramway, voire par des navettes gratuites.

Partie 3 – Disposition prévues pour la gestion des flux

*Julie FRÊCHE, Vice-Présidente de la Métropole de Montpellier, déléguée au Transport et aux Mobilités actives et Laurent EQUILLE, bureau d'études INGEROP présentent les **slides 21 à 32.***

Sophie, supportrice du MHSC

S'interroge sur la question de l'évacuation des personnes du stade, notamment celles qui ont du mal à se déplacer sans être forcément handicapées.

Jean-Pierre MASSINES, MHSC, Directeur projet stade Louis-Nicollin

Indique que le programmateur Menighetti et le MHSC ont prévu de mécaniser la majorité des accès en hauteur. L'objectif est qu'il n'y ait pas de cohue, contrairement à ce qui peut se produire à la Mosson aujourd'hui, et de donner envie aux spectateurs de venir avant le match et rester au stade après en proposant des services aux spectateurs, avec une politique commerciale incitative.

Julie FRÊCHE, Vice-Présidente de la Métropole de Montpellier, déléguée au Transport et aux Mobilités actives

Ajoute que la Métropole réfléchit à fermer la station Ecopôle pour étaler les flux à la station Boirargues et éviter les mouvements de foule.

Jean-Pierre FAYE, urbaniste, président de l'association Sportculture

Estime qu'un grand projet, ce n'est pas qu'un équipement : c'est une ambition qui mobilise l'aménagement, un déclencheur de bonnes solutions qui touchent à toute la société, à la cohésion sociale et qui permet de créer des liens d'amitié à la suite des matchs, ce qui est aujourd'hui impossible au stade de la Mosson.

Laurent Chomienne, contribuable de la Métropole

Partage la passion du sport, mais ne sait pas si le foot vaut la peine de tous ces engagements et aménagements dans la mesure où le e-sport prend une part de plus en plus importante au détriment du foot qui se pratique de plus en plus sur une tablette.

Il se demande enfin pourquoi abandonner un projet architectural majeur pour un stade de foot dont il doute de l'esthétique.

Jean-Pierre MASSINES, MHSC, Directeur projet stade Louis-Nicollin

Précise que les sociétés de e-sport reçues par le Club ont expliqué que plusieurs stades en Europe et dans le sud-est asiatique réceptionnent des compétitions de e-sport et que le public vient en nombre y assister.

Il rappelle ensuite que le Club et ses partenaires supporteront seuls les risques de financiers liés au futur stade ; alors que le stade de la Mosson est propriétaire de la Métropole.

Guillaume, ancien responsable d'un groupe de supporters

Pose la question de la prise en compte d'un triple événement à l'Arena, au Zénith, et au futur stade, en précisant que les horaires des matchs peuvent évoluer en fonction des droits TV.

Jean-Pierre MASSINES, MHSC, Directeur projet stade Louis-Nicollin

Reconnait avoir eu à l'origine des réserves quant au site d'Ode à la Mer mais exprime aujourd'hui sa confiance au vu des études et aménagements prévus, notamment au sujet des transports.

Il poursuit en indiquant que les grandes affiches ont généralement lieu les vendredis et samedis mais que le MHSC n'est pas considéré encore comme une grande équipe du point de vue médiatique. Il estime que le marché télévisuel de retransmission internationale à la TV favorise le sud-est asiatique donc des matches le dimanche en France.

Jean-Michel, habitant de Montpellier

S'inquiète de la concentration des sites (dont la salle de Handball) dans le sud de la ville et attend le doublement de la ligne 3 de Boirargues jusqu'au stade.

Julie FRÊCHE, Vice-Présidente de la Métropole de Montpellier, déléguée au Transport et aux Mobilités actives

Répond que le doublement est bien prévu depuis 2012 de Boirargues à Parc expo, ce qui permettra le cadencement des tramways et l'évacuation jusqu'à 8000 personnes en 1h et demi à la sortie du stade.

Jean-Michel, habitant de Montpellier

Poursuit sur la congestion de l'autoroute au niveau de l'Arena, et demande si cette question est incluse dans le projet du stade (en créant des sorties supplémentaires, en revoyant les échangeurs...).

Julie FRÊCHE, Vice-Présidente de la Métropole de Montpellier, déléguée au Transport et aux Mobilités actives

Pointe que la question ne s'applique pas au stade : les points de congestion au niveau de l'autoroute n'ont pas lieu aux horaires d'arrivée et de sorties de stade, mais entre 7h30 et 9h et 16h30 et 19h. Elle précise néanmoins que des réflexions avec l'Etat et Vinci Autoroute sont en cours : projets de parkings sur l'autoroute à l'étude et de dépôt à Grammont, création d'un nouvel échangeur sur l'A709 avec un parking-relais... Elle conclut en indiquant que ces projets ne sont pas conditionnés par les accès au stade.

Thomas SEGUY, Accompagnateur social au Département et supporter du MHSC

Revient sur le covoiturage qui, selon lui, est déjà massivement pratiqué pour se rendre au stade de la Mosson.

Il évoque ensuite le lieu d'habitation des gens qui viennent aujourd'hui au stade de la Mosson ; il pressent que les spectateurs actuels viennent d'assez loin et estime que ce sont d'abord eux qu'il faudra convaincre de se rendre au futur stade de Pérols.

Jean-Pierre MASSINES, MHSC, Directeur projet stade Louis-Nicollin

Confirme que le club est bien déterminé à conserver les spectateurs actuels, tout en allant plus loin dans le service et l'expérience proposés.

Nicolas LAVENU, SERM/SA3M, Responsable de secteur Service Métropole et Développement

Rappelle que 30% des abonnés du MHSC résident à Parc Marianne, qu'aujourd'hui 4 000 personnes viennent au stade de la Mosson en tramway et qu'il existe déjà un système de navettes depuis Lodève par exemple.

Christophe BOURDIN, Conseiller Municipal de Montpellier, Délégué aux Equipements sportifs et au projet de nouveau stade

Revient sur le fait que beaucoup d'équipements sportifs sont situés dans le secteur sud, et précise qu'à ce jour, aucune décision n'a été prise concernant la salle de handball.

Kevin DESSAGNE, animateur

Clôt la réunion en rappelant le dispositif de concertation et d'expression mis à disposition.